

TINTA'MARE

LE JOURNAL DE L'ATHÉNÉE ROYAL JEAN ROSTAND DE PHILIPPEVILLE



Le directeur
et le personnel
de L'Athénée Jean Rostand
de Philippeville vous présentent
leurs meilleurs vœux pour l'année
nouvelle.



Laurent Bultot
Directeur

Réussir son
inscription
en 3 étapes

Inutile de faire la file...

Voir nos conseils en [page 2](#)

Choisir
son option
parmi les
propositions

Apprendre à parler le néerlandais ou l'anglais de manière intensive ?

Toutes les options et les infos en [page 3](#)

Réussir son
arrivée en
secondaire

Ne rien laisser au hasard, accueillir, rencontrer puis parrainer chacun de nos nouveaux élèves.

Découvrez comment votre enfant passera le cap en [page 4](#)

INSCRIPTIONS EN PREMIERE SECONDAIRE :

Du 6 février au 10 mars 2023 inclus
(sauf congé scolaire du 20 février au 3 mars 2023 inclus)

VENDREDI 27 JANVIER 2023

De 9h à 15h30

Journée « Découverte »

de notre école pour les enfants de 6^{ème} primaire ;

2 Séances d'information pour les parents

A 15h45 et 17h00

Visite de l'établissement

(découvertes des cours, des activités ...rencontre avec les enseignants) .

Contact, informations et inscriptions à la journée découverte et/ou à une
séance d'informations : 071/66 69 57 OU prefet@arjeanrostand.be

Talon aide-mémoire à conserver : cochez les cases des étapes que vous avez franchies

<input type="checkbox"/> 27 janvier 2023 au plus tard	Distribution du FUI aux parents par l'école fondamentale
<input type="checkbox"/> 27 janvier 2023	Journée « Découverte » pour les élèves . Séances d'initiation aux cours dans le secondaire . Téléphonez et réservez au 071/666957
<input type="checkbox"/> 27 janvier 2023 à 15h45 ou 17h00	Séances d'information à l'Athénée Jean Rostand de Philippeville. Inscription souhaitée au 071 / 666 957
<input type="checkbox"/> Du 6 février au 10 mars	1 ^{ère} phase d'inscription : dépôt du FUI dans l'école de votre 1 ^{er} choix
<input type="checkbox"/> A partir du 24 avril 2023	2 ^{ème} phase des inscriptions
<input type="checkbox"/> De fin juin à fin août 2023	Validation de l'inscription (dépôt du CEB à l'école secondaire)

1e étape: les documents officiels que vous allez recevoir:

Formulaire d'inscription, avec un Volet Général recto et verso, et un Volet Confidentiel (non repris ici)

LE VOLET GÉNÉRAL

FÉDÉRATION WALLONNE BRUXELLOISE ENSEIGNEMENT II

N° FUI :

FORMULAIRE UNIQUE D'INSCRIPTION (FUI)

A REMETTRE À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE 1^{RE} PRÉFÉRENCE DU 6 FÉVRIER AU 30 MARS 2023

VOLET GENERAL

COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE
(en cas d'erreur, veuillez barrer et corriger)

Nom : Prénom :
Date de naissance : Sexe :
Domicile actuel :

COORDONNÉES DES RESPONSABLES LÉGAUX

Nom(s) et prénom(s) :
Téléphone(s) :
Adresse(s) e-mail :
J'accepte de recevoir toute information relative à l'inscription par email : OUI NON
Adresse de contact (si vous souhaitez recevoir les courriers à une autre adresse que le domicile actuel) :

AUTRES DOMICILES

A compléter uniquement si vous souhaitez utiliser d'autres domiciles pour le classement de votre enfant. Dans ce cas, vous devez fournir des documents provenant de votre Administration communale. Attention : pour connaître le(s) domicile(s) le(s) plus favorable(s), réalisez des simulations sur www.inscription.cfwb.be ou par téléphone au 0800 188 55.

Domicile du 2^e parent: si les parents ne vivent pas ensemble, il s'agit du domicile du parent chez qui l'enfant n'est pas domicilié, il remplacera le domicile actuel de l'élève.
Domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire actuelle: en cas de déménagement, il s'agit du domicile de l'un des parents au moment de l'entrée de l'enfant dans son école primaire actuelle. Il sera utilisé uniquement pour déterminer la proximité entre votre domicile et l'école primaire.

La Fédération Wallonno-Bruxelloise, en tant que responsable des traitements de données à caractère personnel en rapport à l'accompagnement de l'élève au premier degré de l'enseignement, se réserve le droit d'effectuer des recherches de données à caractère personnel en rapport à l'accompagnement de l'élève au premier degré de l'enseignement, notamment le traitement des données à caractère personnel de l'élève au moment de l'inscription et de la gestion des données à caractère personnel de l'élève au moment de l'inscription. Le traitement des données à caractère personnel de l'élève au moment de l'inscription est autorisé par la Commission de la protection des données de la Fédération Wallonno-Bruxelloise. Le traitement des données à caractère personnel de l'élève au moment de l'inscription est autorisé par la Commission de la protection des données de la Fédération Wallonno-Bruxelloise. Le traitement des données à caractère personnel de l'élève au moment de l'inscription est autorisé par la Commission de la protection des données de la Fédération Wallonno-Bruxelloise. Le traitement des données à caractère personnel de l'élève au moment de l'inscription est autorisé par la Commission de la protection des données de la Fédération Wallonno-Bruxelloise.

Numéro unique propre à chaque élève en demande d'inscription.

Les parents doivent vérifier si les données sont exactes. Si ce n'est pas le cas, ils doivent le signaler lors de l'inscription.
Si le domicile actuel n'est pas correct, ils doivent le modifier sur les pointillés prévus à cet effet et fournir un document justificatif à l'école au moment de la demande d'inscription.

Coordonnées des responsables de l'enfant pour qu'ils puissent être contactés facilement. Ils peuvent décider de recevoir toute communication par e-mail.

La personne et l'adresse de contact peuvent être différentes des informations du responsable légal (exemple : un des grands-parents). Les courriers concernant les inscriptions seront alors envoyés à cette adresse. Celle-ci servira uniquement pour l'envoi des courriers.

Si les parents ne vivent pas ensemble, ils peuvent faire valoir comme domicile de référence le domicile de l'un des parents, même si l'enfant n'y est pas domicilié. Dans ce cas, ce domicile remplace le « domicile actuel de l'élève » pour le calcul de l'ensemble de l'indice composite et la détermination de l'indice socio-économique du quartier de l'élève.

Cette case reste vide pour les parents qui sont domiciliés à la même adresse.
Pour connaître le domicile le plus favorable, les parents peuvent effectuer des simulations sur le site www.inscription.cfwb.be.

Si la famille ou l'un des parents habitait plus près de l'école primaire actuellement fréquentée par l'enfant au moment de l'inscription, ils peuvent faire valoir ce domicile. Sont visés ici, les parents qui avaient choisi la proximité et qui ont par la suite déménagé sans changer leur enfant d'école primaire. Ce domicile n'est pris en compte que pour le calcul de la distance entre le domicile et l'école primaire.

Attention : cette case doit être remplie uniquement si ce domicile permet d'obtenir un indice composite plus élevé. Elle reste vide pour les parents qui sont domiciliés ensemble à la même adresse et qui n'ont pas déménagé depuis l'inscription de leur enfant dans son école primaire.

Si le domicile du 2^{ème} parent est mentionné et que le domicile actuel peut être invoqué comme domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire, il doit être mentionné ici.

**Info: ETABLISSEMENT FASE: 3131
IMPLANTATION FASE: 6224**

LE VOLET GÉNÉRAL - SUITE

N° FUI :

ÉCOLE PRIMAIRE

N° FASE :
Nom :
Adresse de l'implantation :
Ecole ISEF : Classe d'encadrement :
Type d'enseignement (uniquement si l'enfant fréquente l'enseignement spécialisé) :

RENSEIGNEMENTS À COMPLÉTER PAR L'ÉCOLE PRIMAIRE

Date d'inscription dans la section primaire de l'école actuellement fréquentée :
Langue d'immersion depuis le 3ème primaire au moins :
Nom, date et signature de la direction de l'école primaire :

ÉCOLE SECONDAIRE DE 1^{RE} PRÉFÉRENCE

N° FASE :
Nom :
Rue et n° :
Code postal et localité :

INSCRIPTION EN IMMERSION (je le veut pour toutes les écoles que vous choisissez et qui organisent l'immersion) OUI NON

PRIORITÉS

Uniquement valable dans l'école secondaire de 1^{re} préférence du 6 février au 30 mars 2023
Cocher la case si votre enfant peut bénéficier d'une priorité et apporter un document justificatif

<input type="checkbox"/> Fratrie	si un frère, une sœur ou un élève résidant sous le même toit depuis au moins 1 an fréquente déjà l'école secondaire.
<input type="checkbox"/> Enfant en situation précaire	si l'enfant est placé dans une famille d'accueil, un home ou un internat.
<input type="checkbox"/> Enfant à besoins spécifiques	si une intégration permanente totale est envisagée OU si l'enfant est atteint d'un handicap avéré et qu'un projet d'intégration est approuvé par la direction.
<input type="checkbox"/> Interne	si l'enfant est inscrit à l'internat de l'école secondaire ou avec lequel elle collabore.
<input type="checkbox"/> Parent présent	si un des responsables légaux exerce tout ou partie de sa fonction professionnelle dans l'école secondaire.

Le volet confidentiel est remis sous format papier à l'école secondaire
 Le volet confidentiel a été complété en ligne dans « Mon Espace Inscription »

En signant ce document, je (nous) déclare(s) sur l'honneur que toutes les informations reprises sur ce formulaire sont exactes.

Nom : Nom(s) et signature(s) :

La direction de l'école primaire doit s'assurer que les informations sont correctes.

Les écoles ISEF (indice socio-économique faible) sont déterminées, chaque année, dans le cadre du classement de l'encadrement différencié. Les écoles primaires dites « ISEF » scolarisent ensemble 40 % des élèves.

En cas de classement, 20,4 % des places déclarées disponibles dans chaque école secondaire leurs sont réservées. Il ne s'agit pas d'une priorité. Cependant, il peut offrir un réel avantage si le nombre d'élèves ISEF en demande d'inscription est réduit, mais ne garantit en aucun cas l'obtention d'une place.

La classe d'encadrement de l'école primaire permet de déterminer le coefficient n°8 de l'indice composite sur base de la classe d'appartenance dans le cadre de l'enseignement différencié (classe 1 à 20).

Pour l'enseignement spécialisé, le type d'enseignement fréquenté par l'élève est précisé. Cette donnée permet, lors du calcul de la distance entre le domicile et l'école primaire, de ne tenir compte que des écoles du même réseau et du même type d'enseignement.

La direction de l'école primaire complète les renseignements nécessaires.

La date d'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée sert dans deux situations :

- si les parents décident de faire valoir le domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire actuelle ;
- dans le cas d'une école primaire ayant conclu une convention de partenariat pédagogique.

Si l'élève bénéficie de l'apprentissage en immersion depuis la 3^e primaire au moins et qu'il souhaite poursuivre cette filière dans la même langue en secondaire, il peut bénéficier d'un coefficient préférentiel de 1,18 pour le calcul de l'indice composite.

Les parents doivent indiquer les coordonnées de l'école de 1^{re} préférence dans laquelle ils déposent le FUI. Afin de pouvoir renseigner les parents, un fichier reprenant toutes les implantations du secondaire et leur n° FASE se trouve en annexe de la présente circulaire. Cette liste sera également disponible sur le site www.inscription.cfwb.be.

Si les parents souhaitent que leur enfant bénéficie de l'apprentissage en immersion, c'est à cet endroit qu'il faut le mentionner, même si l'une des écoles choisies (y compris celle de 1^{re} préférence), n'organise pas l'apprentissage en immersion.

Les parents doivent indiquer s'ils ont rempli le volet confidentiel en ligne (dans « Mon Espace Inscription ») ou s'ils l'ont remis sous enveloppe fermée dans l'école de 1^{re} préférence.

Les parents peuvent faire valoir des priorités lors de l'inscription. Elles sont au nombre de 5. Pour bénéficier d'une ou de plusieurs priorités (dans ce dernier cas, la plus forte l'emporte), il faut remplir certaines conditions. Elles ne sont valables que dans l'école secondaire de 1^{re} préférence et uniquement durant la période d'inscription.

2ème étape: La grille horaire et les choix d'activités complémentaires

ATHENEE ROYAL JEAN ROSTAND PHILIPPEVILLE		ENSEIGNEMENT GENERAL ORGANISATION PEDAGOGIQUE DU 1ER DEGRE			Nom et Prénom de l'élève : Classe :.....	
		1ere ANNEE A ET 2eme ANNEE				
Formation commune						Tout souhait de changement de grille, ou de choix de langues doit être immédiatement signalé au secrétariat de direction ou à l'éducateur(trice) de référence. Plus de changement de choix philosophique après la signature du document.
C.P.C.	1	1				
Religion, morale ou C.P.C.	1	1				
Français	6	5				
Mathématique	4	5				
Formation historique et géographique	4	4				
Langue moderne I	4	4				
Formation scientifique	3	3				
Education physique	3	3				
Education par la technologie	1	1				
Education artistique	1	1			TOTAL :28H	
Activités complémentaires						Domaine choisi (4H) : cocher la case correspondante TOTAL :32H
Domaine <i>Langue</i> : Néerlandais ou Anglais	4	4	<input type="checkbox"/>			
Domaine <i>Français</i> : initiation au latin/activité de français	2+2	2+2	<input type="checkbox"/>			
Domaine <i>Technologie</i> : travail du métal + travail du bois Services + électricité	1+1+1+1	1+1+1+1	<input type="checkbox"/>			
Domaine <i>Sciences/Math</i> : sciences/activité Math (logique informatique)	2+2	2+2	<input type="checkbox"/>			
Domaine <i>Sciences économiques/Math</i> : formation à la vie sociale et économique + activité Math (logique informatique)	2+2	2+2	<input type="checkbox"/>			
Domaine <i>Français/Artistique</i> : théâtre et expression dramatique + activités plastiques	2+2	2+2	<input type="checkbox"/>			
Remédiation (français / math / 2ème langue / sciences)		2	2			
1. Choix de la langue moderne I : Anglais <input type="checkbox"/> ou Néerlandais <input type="checkbox"/>					SIGNATURE DES PARENTS :	
2. Choix du cours philosophique : Religion Catholique <input type="checkbox"/> Religion Protestante <input type="checkbox"/> Morale <input type="checkbox"/> C.P.C. <input type="checkbox"/>						

Formation Commune: tous les cours sont obligatoires pour tous les élèves. (28 heures par semaine)

Activités Complémentaires: chaque élève doit choisir un domaine. (4 heures par semaine)

Remédiations: les élèves bénéficient d'un soutien supplémentaire si les professeurs le jugent nécessaire.

3ème étape: Ce que nous proposons !

1. Une éducatrice, rien que pour les premières 2. Une intégration active, étape par étape

Quitter sa petite école primaire pour rejoindre la « Grande Ecole » est un changement bouleversant pour nos enfants.

A l'Athénée Jean Rostand, nous mettons tout en place pour que ce changement se passe de la meilleure manière possible.

L'éducatrice référente de 1ère année est Madame Cécile Adam.



Elle nous explique quel est son rôle auprès de nos nouveaux arrivants.

« L'éducateur référent est un lien qui se fait entre les élèves et les enseignants, entre les élèves et les parents et entre les parents et les professeurs.

Il est là pour guider les élèves. Lorsqu'ils arrivent dans l'école, ils viennent souvent d'une petite implantation et donc mon rôle est de les guider en leur expliquant un peu comment fonctionne l'école, en leur rappelant les règles qu'il faut respecter, en les aidant à se retrouver parfois dans les bâtiments, dans les cours.

Nous sommes disponibles s'il faut les aider au niveau organisationnel, au niveau du repérage dans l'école et souvent émotionnel aussi. On est un peu une « maman bis » dans l'école qui est là pour les petits bobos aussi.

Notre rôle c'est vraiment ça : faire le lien entre le passage du primaire vers le secondaire.

L'enfant passe d'un enseignant à plusieurs enseignants et donc il ne sait pas nécessairement à qui s'adresser.

Le fait d'avoir un éducateur référent, c'est avoir une personne qui est là, qui est disponible, et qui peut vraiment être là tout le temps, à chaque moment pour les entendre et les recevoir.

C'est un repère qui est présent tout le temps par rapport aux professeurs qui changent à toutes les heures et qui ont d'autres élèves aussi. »

Nous espérons vous voir nombreux parmi nous en septembre !

Témoignages : Nos débuts à l'Athénée Jean Rostand !

Entretien avec deux nouvelles élèves de première année,

Joanna Viana et Yoha Iglicki, et un nouvel élève de 4e année, Baptiste Parent.

Viana Joanna 12 ans, Elève de 1AA

Je me souviens très bien de mon premier jour à l'athénée. J'étais contente de rentrer à l'école car j'avais hâte de revoir mes amis. J'espérais être dans la classe d'Aline. Je ne savais pas quoi mettre comme vêtements. Je suis arrivée dans les gradins et j'ai attendu qu'on cite ma classe. J'étais contente d'être avec Aline.

Moi, j'aime bien l'école car quand je suis venue, j'ai été bien accueillie. J'aime bien les profs que j'ai. Enfin, certains, hi hi hhi, car ils sont sympatiques. C'est bien car ça donne plus envie de travailler. Au début, je n'arrêtais pas de me perdre mais on a fait un jeu. On devait par exemple trouver le B16 et ça m'a bien aidée à m'y retrouver. Maintenant je m'y retrouve.

Si je devais conseiller l'école, moi, je dirais oui sans hésiter car ici c'est accueillant. L'école, elle est belle, elle est propre. Les classes sont bien. Elles sont confortables. J'ai pris options techniques. On fait de la menuiserie, de la cuisine, de la soudure et de l'électricité. J'aimais pas trop soudure au début mais maintenant je suis contente parce que c'est beau ce que j'ai fait : j'ai fait un « Bonne année ». Notre éducatrice, c'est Mme Adam. Elle est sympa et elle écoute. Aux élèves de 6^{ème}, je dirais : « Venez à l'athénée ! »



IGLICKI Yoha 12 ans, Elève de 1AA

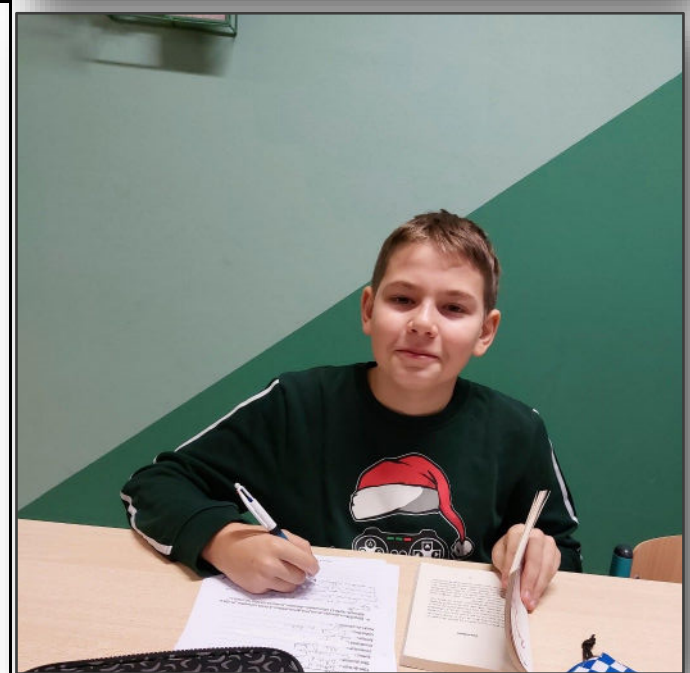
J'ai une bonne classe. Il y a une bonne compréhension entre tout le monde. Il y a des élèves que je connaissais déjà et d'autres que j'ai rencontrés. J'ai choisi cette école car mon père a dit que les toilettes étaient plus propres et aussi parce que j'ai été bien accueilli. Il y a une grande cour avec des goals, des paniers de basket. Pendant les récré, je joue soit sur mon téléphone, soit au foot avec des élèves de ma classe mais aussi d'autres classes. J'ai maintenant plein de copains. Je ne pourrais pas tous les citer.

Le mardi, je mange au repas complet car c'est le jour des frites. Mme Marchal, la secrétaire de direction, nous a surnommés les 'mangeurs du mardi'. Elle est sympa.

J'aime beaucoup le cours d'anglais car on apprend en s'amusant et la prof est sympa. Le cours de morale, j'aime bien. La prof est gentille... Enfin, ça dépend avec qui...

En math, français, géo et d'autres cours, on travaille sur tableaux interactifs. C'est mieux éclairé et donc on voit mieux. Les classes sont spacieuses. Dans la classe de français, il y a des mangas et ça c'est important. C'est la vie des jeun's. Quand on a fini un travail, on peut lire.

Ce qui est embêtant, c'est les étages. Le local de musique est à l'opposé des classes. En sport, c'est chouette, on fait du volley, du badminton, des squats, des pompes, des abdos, de la muscu, et de la gym. Après les vacances de Noël, on ira à la piscine. Je suis content d'avoir choisi cette école. C'est la meilleure.



Baptiste Parent, 15 ans, Elève de 4GC

J'ai changé d'école cette année parce que je ne me plaisais pas dans mon ancienne école. J'ai choisi de venir ici parce que je voulais suivre l'option sciences économiques.

Au tout début, ce n'était pas si simple que ça, parce que j'avais mon groupe de copain avant. Mais ça a été très facile pour moi de m'intégrer dans l'école car les élèves m'ont bien accueilli. Il est très facile de ne pas se perdre car il y a juste 3 étages et l'école est très facile d'accès. Les locaux sont propres, toujours bien nettoyés. Il n'y a jamais de dessins sur les bancs par exemple. Les classes sont lumineuses.

Dans tous les cours, on travaille sur les tableaux interactifs. La salle de sport est top. Il y a même une salle de muscu. Les manuels sont gratuits. En plus, les professeurs veulent vraiment nous faire réussir. Ils nous proposent de la remédiation pour nous permettre de réussir.

Mon éducateur, M. Gramme, est très gentil et toujours disponible quand on a un souci.

Journée de découverte à Namur pour nos élèves d'option secrétariat

Visite de l'IP-Nam et des Archives de l'Etat

Ce 2 décembre 2022

Dans le cadre des cours secrétariat-bureautique, les élèves des classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} technique ont eu l'occasion de visiter le musée du computer et les Archives de l'Etat à Namur.

Ils ont pu découvrir l'évolution de la dactylographie et de l'outil informatique au travers d'une visite guidée ainsi que les différentes techniques d'archivage et de conservation des documents administratifs des citoyens Namurois.



Ils ont eu un beau moment enrichissant et rempli de découvertes, accompagnés de leurs professeurs d'option.

Mesdames CONTE, MOREAU, MOUTOY

Editeur responsable : Laurent Bultot, Directeur.
 Equipe de rédaction : l'équipe pédagogique
 Mise en pages: Bernard Houyoux
 Contact : Athénée Royal de Philippeville,
 Avenue de Samart 2B, 5600 PHILIPPEVILLE
 Tél. : 071/66.69.57
 E-mail : prefet@arjeanrostand.be
 Web : www.arjeanrostand.be